

France par les intrigues du Prince de Celamare Ambassadeur d'Espagne, en sortit le 30. Août dernier : ce fut Mr. le Blanc Secrétaire d'Etat qui lui annonça son élargissement, à condition qu'il ne paroîtroit pas à la Cour, & se retireroit à sa Terre de Richelieu jusqu'à nouvel ordre. Ce Duc en sortit de la Bastille alla à Couffians chez Mr. le Cardinal de Noailles, où il a été retenu quelque temps par une indisposition.

On a accordé aux Domestiques du Duc & de la Duchesse du Maine qui étoient aussi à la Bastille, plus de liberté qu'ils n'en avoient auparavant, ce qui fait espérer qu'ils pouront en sortir bientôt, & même que Leurs Altesses reviendront à Paris, où on travaille à achever l'Hôtel que ce Prince a acheté depuis peu de Madame la Princesse de Conti.

*Arrêt du
Parlement
de Paris.
C^{te}.*

V. Par Arrêt du Parlement de Paris du six Septembre, le Decret de l'Inquisition dont nous fîmes mention dans le Journal du mois dernier à l'Article d'Italie, a été supprimé. Le même Parlement par un autre Arrêt rendu quelques jours auparavant condamna à être laceré & jeté au feu, un écrit de Mr. l'Evêque de Soissons, qui avoit été répandu dans le public sous le titre de *Lettre de Mr. l'Evêque de Soissons à Mgr. le Duc Regent, au sujet de l'Arrêt rendu au Parlement le 7. Juin contre quelques écrits de cet Evêque.* Ce Prélat ayant été informé de cette Procédure, fit insinuer au Greffe du Procureur du Roi de Soissons, sa réponse à cet Arrêt, laquelle ayant été envoyée au Procureur General à Paris, il fut rendu sur ses Requisitions, un nouvel Arrêt, par lequel
pour